

## **Quelle politique de gauche pour l'immigration et l'intégration ?**

**Le 2 avril dernier, dans les salons de la questure de l'Assemblée nationale, l'Institut Pierre Mauroy a tenu son deuxième dîner-débat sur le thème : « Quelle politique de gauche pour l'immigration et l'intégration ? ».**

Organisé par Jacques Staniec, membre du conseil d'administration de l'IPM et introduit par Patrick Weil, directeur de recherches émérite au CNRS et professeur invité à l'université américaine de Yale, il a réuni trente-cinq participants qui ont débattu de ce sujet d'actualité, s'il en est.

### **Jacques Staniec : l'immigration : une question clivante**

Dans son intervention d'accueil, Jacques Staniec, après avoir présenté Patrick Weil, a rappelé que la France est un très vieux pays d'immigration depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et souligné que, dans la période récente, cette question est devenue très clivante entre la droite et la gauche, peu présente selon lui, dans les derniers débats suscités par la loi Darmanin de janvier 2024.

### **Patrick Weil : l'histoire de la République en priorité**

Patrick Weil, dans son discours d'introduction, relève qu'il y a effectivement une augmentation très importante de la population immigrée (50%) depuis une dizaine d'années, non prévue et non organisée, Nicolas Sarkozy ayant commis l'erreur de confier la politique d'immigration au seul ministère de l'Intérieur, jusqu'alors gérée aussi par celui du Travail et des Affaires étrangères. D'où une absence totale de pensée et d'organisation du travail des immigrés. Patrick Weil estime que la politique d'immigration doit être gérée par un ministère dédié, rattaché au Premier ministre, ce qui n'est toujours pas fait.

Analysant ensuite la notion de « grand remplacement » souvent avancée, le directeur de recherches émérite au CNRS rappelle que ce thème date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, porté par Maurice Barrès et que c'était un thème antisémite déjà à l'époque. Il s'agit d'un thème qui historiquement vient de l'extrême droite, fondé particulièrement sur l'attaque historique contre le droit du sol qui reste le cœur du programme de l'extrême droite depuis la même époque. On dit donc, à tort, que c'est Renaud Camus, quasi inconnu, qui a mis à l'ordre du jour ce thème. Patrick Weil affirme qu'il n'y a pas de grand remplacement. Si l'immigration était mieux organisée, il n'y aurait pas de problème, précise-t-il.

En conclusion, Patrick Weil aborde la question de la laïcité, sur laquelle il a écrit un ouvrage « De la laïcité en France » en 2021. Conçue par des socialistes, notamment Aristide Briand, et aussi Georges Clemenceau, la loi de séparation des Églises et de l'État, adoptée en 1905 et qui fonde la laïcité en France est une loi qui punit les pressions imposées au nom de la religion, explique Patrick Weil, qui regrette que toutes ses dispositions ne soient pas appliquées. Il considère ainsi comme « une catastrophe » les cours d'histoire du fait religieux à l'attention des enfants venus des pays d'immigration, créés au début des années 2000 par la gauche, alors que l'école publique devrait enseigner l'histoire de la République en priorité.

### **Bernard Derosier : un débat pour aller plus loin sur l'immigration**

Bernard Derosier remercie Patrick Weil pour son intervention d'ouverture très intéressante et les rappels qu'elle contient, notamment les dispositions de la loi de 1905. S'il approuve ses propos sur la nécessité de défaire tout ce que la droite a fait et de ne pas faire ce qu'elle a fait sur la question de l'immigration, il rappelle le thème du dîner-débat : « Quelle politique de gauche pour l'immigration et l'intégration ? » et attend du débat qui va suivre d'aller plus loin.

### **Geneviève Domenach-Chich : pour une politique d'hospitalité**

A la suite de ces trois interventions, le débat est ouvert. Est intervenue en premier Geneviève Domenach-Chich, qui reproche à Patrick Weil de ne pas avoir vraiment répondu à la question contenue dans le titre du dîner. Elle lui demande s'il ne faudrait pas, pour construire une politique d'immigration et d'intégration de gauche, développer et oser inventer une politique d'hospitalité, d'accueil, de reconnaissance de la différence de l'autre, d'ouverture et de mélange ? Une chance pour la France ?

### **Patrick Bloche : le PS n'a pas vraiment de politique d'immigration**

Deuxième intervenant, Patrick Bloche appuie l'idée de disposer d'un ministère de l'immigration pour qu'il y ait une transversalité entre les enjeux d'entrée de séjour des étrangers et la dimension économique et sociale, parce que, explique l'ex-premier adjoint à la mairie de Paris, les immigrés viennent essentiellement en France pour travailler et avoir une vie meilleure. Alors que la France manque dramatiquement de personnel pour les services à la personne (auxiliaires de puériculture, maisons de retraite et EHPAD), il regrette que le PS n'ait plus vraiment de politique d'immigration aujourd'hui.

### **Corinne Bord : l'apprentissage du français est fondamental**

Troisième intervenante, Corinne Bord, sous-préfète et vice-présidente de la Fédération Léo Lagrange, explique qu'elle travaille actuellement sur l'aménagement du territoire, notamment dans la Manche, où des chantiers d'EPR

et de recyclage du nucléaire sont en cours. Elle note qu'à l'horizon de dix ans, la France va perdre 900 000 naissances. Où trouver les 15 000 emplois nécessaires à ces travaux ou les emplois pour veiller sur les personnes âgées et aussi sur ceux qui naissent ? Comment former et où loger ceux qui les occuperont ?

Corinne Bord précise aussi que la Fédération Léo Lagrange travaille pour l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). L'apprentissage du français est restreint, sans ordinateur, ni de site ni de lieu collectif pour le faire. Il faut donc réaffirmer les principes de base : l'accueil, l'accompagnement social, humain, sanitaire et l'apprentissage de la langue. C'est fondamental, estime Corinne Bord, pour une intégration pleine dans le milieu de l'emploi quel qu'il soit.

### **Patrick Weil : organiser la venue des immigrés**

Patrick Weil a remercié les intervenants d'avoir complété, avec de légères différences entre eux, son introduction qui voulait dresser le cadre d'une nouvelle politique d'immigration. Il a affirmé clairement que la France est parvenue à un stade où il faut absolument organiser la venue des immigrés qui ont des droits pour venir au titre de la vie familiale, de l'asile ou pour faire des études. On ne peut se contenter ni de la seule hospitalité, qui n'est pas une politique ni de la simple régularisation, comme l'organise la loi Darmanin ou comme le souhaitent certains socialistes. Par ailleurs, il reconnaît les besoins énormes dans les services d'aide à l'enfance et aux personnes âgées comme dans les services hospitaliers. Pour y répondre, il faut proposer des solutions qui soient majoritaires dans une France très complexe sur ce sujet et les organiser pour une humanité partagée. Il s'est dit également favorable au co-développement et à la nécessité de le renforcer dans les métiers saisonniers notamment. Prenant l'exemple de l'Algérie qui fournit à la France des centaines de médecins perdus pour elle, Patrick Weil estime nécessaire de reconstruire les accords de 2002 dans un esprit de co-développement. Il faut le faire dans cet esprit avec tous les pays avec lesquels la France a des relations de main-d'œuvre.

Enfin, Patrick Weil a dénoncé le blocage du système de renouvellement des titres de séjour, privant des centaines de milliers d'étrangers en situation régulière de leur emploi et de leur aide. Il a rappelé qu'il avait proposé dans le rapport Jospin de créer une carte permanente. Selon lui, la réorganisation de la politique d'immigration doit se faire en travaillant avec tous les secteurs de l'opinion, les acteurs économiques, les chefs d'entreprise et les syndicats.

### **Patrick Kanner : le lien entre immigration et fracture démographique**

Patrick Kanner, président du groupe socialiste au Sénat, l'un des trois Patrick du dîner, prend ensuite la parole. Rappelant que cinq ou six mille classes vont être supprimées cette année (elles étaient déjà cinq mille en 2025), et que cette

suppression va continuer dans les dix ou quinze ans à venir, il note le lien qui attend la France entre immigration et fracture démographique. Le Japon connaît cette situation qui perd 800 000 citoyens par an et qui depuis cinq ans ouvre ses frontières à une immigration choisie, y compris physiquement (plutôt les yeux bridés !) explique-t-il. Il se demande si nous pouvons aborder sereinement le fait que les immigrés (il y a beaucoup d'enfants d'immigrés dans cette salle) et pas uniquement les Sub-sahariens ou les personnes du Maghreb, puissent conforter notre pays dans ses dimensions économiques, sociales et en termes de services, comme le soulignait l'un des Patrick ! Pour le RN, le grand remplacement est un cauchemar car il crée une Nouvelle France où les Français de souche vont être débordés. Mais « la Nouvelle France » c'est aussi aujourd'hui l'expression utilisée par La France Insoumise pour qui c'est la bonne solution pour le pays. Quelle est la position des socialistes - j'entends la social-démocratie et la social-écologie - par rapport à ce « grand remplacement » ? Patrick Kanner souhaite avoir le sentiment de Patrick Weil sur cette instrumentalisation de l'extrême droite et de LFI.

### **Corinne Narassiguin : une proposition de loi contre les obstacles à l'intégration**

Corinne Narassiguin, sénatrice de Seine-Saint-Denis et conseillère municipale d'Aubervilliers où la population étrangère est proche des 40%, invitée par Patrick Kanner, suit de très près les questions d'immigration au groupe socialiste du Sénat. Évoquant les élections municipales de mars dernier, elle précise que les maires noirs ou arabes élus en Seine-Saint-Denis n'étaient pas tous membres de La France insoumise. Elle cite notamment le maire d'Aubervilliers Sofienne Karroumi, d'origine marocaine, Divers gauche, proche des socialistes comme Demba Traoré au Blanc-Mesnil et Karim Bouamrane, PS, réélu à St Ouen. A Vaujours, la maire Inès Merbah est divers centre et à Villepinte, la maire Mélissa Youssouf, est écologiste.

En tant que sénatrice, elle reçoit de nombreuses demandes d'aide de personnes en situation irrégulière qui souhaitent être régularisées mais surtout de personnes en situation régulière qui, se trouvant dans des situations kafkaïennes, comme le soulignait Patrick Weil, risquent de se retrouver en situation irrégulière. C'est la raison pour laquelle elle va déposer prochainement une proposition de loi vue comme un acte politique, qui va se concentrer sur les dispositions légales comme le CESEDA ou administratives qui constituent des obstacles au renouvellement des titres de séjour et à l'intégration des immigrés.

Corinne Narassiguin estime que la gauche doit affirmer plus fort qu'elle ne le fait actuellement qu'il soit nécessaire d'accueillir les étrangers ; c'est l'histoire de notre pays et de notre identité républicaine qui peut être entendue par une majorité de la population. Or on a l'impression actuellement que c'est la position de

l'extrême droite qui est majoritaire. La gauche doit réaffirmer ses valeurs et une vision de la France à laquelle une majorité adhère.

### **Jacques Roger-Machard : des besoins considérables dans le secteur industriel**

Jacques Roger-Machart, économiste de formation et de pratique dans ses activités bénévoles aujourd'hui et professionnelles il y a quelque temps, estime que les besoins de notre économie en emplois vont être considérables et que la population actuelle et son renouvellement seront très insuffisants pour répondre à ces besoins. Certes, ces besoins concernent les services à la personne mais aussi le secteur industriel. Nos ambitions en matière de décarbonisation pour le climat vont nécessiter des centaines de milliers de travailleurs niveau bac+5 qu'il va falloir recruter à l'étranger car nous n'en aurons pas suffisamment en France. La gauche doit prendre ses responsabilités et organiser, en partenariat avec certains pays du Sud, cette venue des travailleurs dont nous avons besoin.

### **Colette Bloch : la République et la laïcité**

Colette Bloch, remarquant que l'on parle de l'immigration qui gagne les villes sans préciser vraiment les origines des immigrés, souhaite que l'on affirme dans notre communication politique la République et la laïcité, pour sortir des mots des extrêmes qui font mal.

### **Zineb Akharraz : l'immigration est-elle un crime ?**

Zineb Akharraz remarque que le titre du dîner portait sur l'intégration des immigrés et qu'on a surtout évoqué l'insertion, mais elle concède que ce sont deux notions proches. Elle s'interroge ensuite sur les raisons qui conduisent à enfermer les personnes sans papiers, dangereuses ou pas. De même, elle s'interroge aussi sur la régularisation des sans-papiers considérée comme une amnistie. L'immigration est-elle donc un crime ? Quel impact sur les enfants d'immigrés, sur leur intégration, leur insertion ?

### **Joseph Raimbault-Devif : l'impact de l'Europe sur notre politique nationale**

Joseph Raimbault-Devif, lycéen, abordant le niveau européen, explique que récemment un texte est passé au Parlement européen intitulé le « Règlement retour » et qui, suscitant des propos abjects de l'extrême droite et de la droite, renvoie des migrants aux frontières sans aucun traitement, parfois même dans des pays étrangers, dans des camps qui pourraient s'apparenter presque à des périodes historiques fortement critiquables. La question se pose de l'impact réel de l'Europe sur notre politique nationale ? Comment peut-on réussir à s'imposer en tant qu'État et en tant que personne de gauche mais aussi en tant qu'européen pour affirmer des valeurs humaines et rejeter ces horribles tentations de xénophobie de certains députés d'extrême droite ?

### **Patrick Weil : opposé aux centres de retour et aux statistiques ethniques**

En réponse à ces interventions, Patrick Weil commence par la dernière, celle de Joseph Raimbault-Devif qui porte sur l'Europe. Il considère effectivement que l'Europe joue un rôle fondamental dans la question qui nous préoccupe car depuis l'accord de Schengen de 1985, voulu par François Mitterrand et Jacques Attali et soutenu par Charles Pasqua, c'est l'Europe qui construit la politique de l'entrée et du séjour des étrangers. Aujourd'hui tous les gouvernements parient sur l'Europe pour nous protéger, avec l'arrivée de technologies sophistiquées et très récemment la création de centres de retour de migrants hors de l'Union européenne. Patrick Weil se dit opposé à ce dernier dispositif, contraire à la Convention européenne des droits de l'homme. Il estime inacceptable de transférer dans un pays tiers des gens sous juridiction française ou d'autres États européens.

Il rappelle ensuite à une intervenante, qui s'est interrogée sur la situation des sans-papiers, que le monde est divisé en États-nations souverains dont la souveraineté est certes limitée par des droits individuels mais qui n'empêchent pas le peuple français de décider des lois qui permettent l'entrée et le séjour sur le territoire national. Rejetant la position d'Edouard Philippe de limiter le regroupement familial (qui ne représente que 13 000 personnes par an) qui interdirait aux Français de choisir leur conjoint, Patrick Weil insiste sur le droit d'asile constitutionnel qui permet son acquisition depuis l'étranger. Et régulariser un étranger en situation irrégulière, entré et resté sur le territoire de façon irrégulière, ce n'est pas l'amnistier d'un crime mais d'un délit ou d'une infraction à la loi.

Patrick Weil aborde enfin la question de l'immigration économique abordée par Patrick Kanner, Corinne Bord et Corinne Narassiguin notamment. Il dénonce l'analyse de la Nouvelle France selon laquelle un bloc de personnes arrive qui remplace « les vieux Français ». Or, cette analyse est fautive, comme le démontre une étude réalisée sur les mariages de la première et de la seconde génération d'immigrés. On entend souvent dire que dans la seconde génération, les enfants d'immigrés vont chercher leur conjoint dans leur pays d'origine. Or les chiffres démontrent le contraire : 66% nouent des unions avec des Français sans aucune ascendance migratoire, avec des différences, certes, selon les origines. Ces unions sont très fréquentes chez les Européens, majoritaires chez les Africains mais seulement 31% chez les originaires turcs et 39% chez les originaires du Maghreb. Ce qui fait qu'il existe des parcours d'intégration différents et donc des approches différentes entre les enfants de l'immigration européenne (Polonais et Italiens notamment) et ceux d'origine africaine et nord-africaine.

Pour Patrick Weil, la réponse est l'organisation de l'immigration et les régularisations justifiées. Selon lui, le parti socialiste n'a pas cherché à organiser une politique de l'immigration. Les Canadiens, les Américains et d'autres, ont organisé l'immigration en diversifiant les origines.

A une interpellation de la salle sur la question de l'ethnicité, Patrick Weil s'est affirmé absolument hostile aux statistiques ethniques qui permettent de disposer de tous les éléments d'une personne (religion, adresse, vie privée). Ses collègues qui y sont favorables le sont parce qu'ils pensent pouvoir faire ainsi des recherches plus facilement. Or, on peut faire de bonnes recherches comme je viens de vous le démontrer avec des chiffres ; aux Etats-Unis, les statistiques religieuses sont interdites.

Quant à la République évoquée par Colette Bloch, certes, elle a le droit d'organiser la venue de personnes immigrées, mais le plus important c'est l'égalité de traitement de toutes les personnes qui y vivent à l'intérieur. C'est fondamental.

### **Martine Buron : quelle réussite pour les politiques de gauche en Europe ?**

Je voulais poser la question de l'applicabilité effective du Pacte européen pour l'immigration, qui présente des éléments absolument ubuesques. On sait qu'il y a des pays, comme l'Allemagne ou la Suède, où l'intégration a été mieux préparée, en s'appuyant sur une implication très forte des municipalités dans les domaines du logement, de la formation linguistique et professionnelle, de l'accès à l'emploi... Quel est le degré de réussite ? Qu'est-ce qui explique le durcissement de la position actuelle des gouvernements de ces pays ? Est-ce simplement pour être dans l'air du temps, comme partout en Europe hélas, et récupérer des voix à droite ? Ou y a-t-il eu des ratés, des insuffisances ? En bref, peut-on tirer des leçons, à l'échelle européenne, des politiques de gauche en matière d'immigration et d'intégration ?

### **Robert Gellie : la question importante de l'accueil des étudiants étrangers**

Robert Gellie, revient sur l'article 31 de la loi de 1905 sur la laïcité qui punit les pressions entre citoyens pour contraindre quelqu'un à porter un signe religieux, à exercer un culte ou à l'en empêcher. Dans son intervention d'ouverture, Patrick Weil l'a estimé peu utilisé alors qu'il constitue à ses yeux un article-clé de la loi de 1905. Robert Gellie rappelle que cet article est mentionné dans la circulaire de janvier 2020 de Nicole Belloubet invitant les procureurs de la République à user de cet article. Toutefois, il s'interroge sur ce qu'il est advenu de cette circulaire. En effet, il ne pense pas qu'elle ait fait l'objet d'un bilan, contrairement à ce qui est fait pour chaque circulaire du ministère de la Justice. Il lui semblerait intéressant d'interpeller le garde des Sceaux pour savoir si le bilan a été fait ou non.

Par ailleurs, Robert Gellie estime que la façon d'aborder la question de l'immigration est trop monolithique alors qu'elle se caractérise par des situations très différentes qui ne se traitent pas de la même façon. C'est ce que la gauche doit affirmer. Il estime aussi que les situations irrégulières ne doivent plus être traitées uniquement par le ministère de l'Intérieur. Il rappelle que l'immigration

irrégulière va s'amplifier pour des raisons économiques, climatiques, politiques etc. La gauche est-elle capable d'appréhender cette situation par une organisation basée sur l'accueil, comme le fait l'Allemagne ? La France est dans une situation de faiblesse sur ce point, évoquant les tentes sous les passerelles ou aux portes de Paris près du périphérique. La situation se complique encore car on ne peut pas la régler à notre seul niveau, devant l'être aussi au niveau européen, comme il a été dit dans le débat. La gauche doit se poser cette question.

Enfin, Robert Gellie rappelle aussi que nous n'avons pas seulement besoin d'une main-d'œuvre peu qualifiée. Nous avons besoin de médecins, de personnels formés dans les nouvelles technologies. La question des étudiants est très importante. Au-delà de l'accueil d'une catégorie particulière d'étudiants étrangers à des niveaux importants, c'est le rayonnement de la France qui est en jeu pour accroître son influence sur le plan international. Il est important de poser ces questions.

#### **Bernard Derosier : merci à Patrick Weil de conclure**

Bernard Derosier remercie Robert Gellie d'avoir évoqué la circulaire de Nicole Belloubet intégrant l'article 31 de la loi de 1905. La sénatrice Corine Narassiguin pourra interpeller le ministre par une question écrite ou lors d'un débat parlementaire. Il demande à Patrick Weil de conclure le dîner-débat.

#### **Patrick Weil : inscrire les enfants de l'immigration dans les cours sur l'histoire de la République**

Patrick Weil répond d'abord à Robert Gellie, précisant que dans ses interventions il visait toutes les catégories différentes d'étrangers et pas seulement les étrangers non qualifiés. Il rappelle aussi que concernant les étudiants, les lycées français à l'étranger coûtent des centaines de millions d'euros.

Les universités françaises doivent s'adapter et répondre plus vite aux étudiants étrangers qu'elles ne le font actuellement, les universités anglaises et américaines notamment acceptant sans attendre les étudiants souhaitant devenir ingénieurs.

Par ailleurs, il accepte le terme d'assimilation car c'est en fait ce que demande un jeune français héritier de l'immigration, comme le souligne le maire de Saint-Denis Bally Bagayoko. Concernant les contrôles d'identité, Patrick Weil souhaite qu'on supprime les récépissés qui visent les jeunes en fonction de leur âge et de leur couleur de peau. Il évoque dans cette politique le régime de l'indigénat, c'est-à-dire une peine, une humiliation insupportable. Le maire de New York Bill de Blasio a supprimé en une année les contrôles d'identité, Theresa May a agi de la même façon en Grande Bretagne. Bien sûr, les contrôles liés à une infraction ou à un meurtre doivent être maintenus. Mais il faut que sur les contrôles d'identité, il y ait une démarche d'assimilation.

Enfin, il lui paraît normal qu'un croyant estime que les enseignements de son Dieu soient supérieurs aux valeurs de la République. La question est de savoir s'il respecte les lois de la République (plutôt que les valeurs dont le contenu est imprécis) qui, elles, sont précises et qui doivent être appliquées. Il cite par exemple la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui n'existait pas en 1905 qui a évolué et qui doit continuer à le faire.

Il réaffirme enfin l'importance dans les programmes scolaires des cours d'histoire politique de la France, particulièrement pour la période contemporaine. Il réaffirme qu'il faut supprimer l'enseignement du fait religieux. C'est une grave erreur qu'il faut corriger.

Je vous remercie beaucoup.